

**ASTHME**  
SPECIALITES  
RENOMMEES  
Laboratoires scientifiques  
de la  
**PHARM. DU TRICHON**  
ROUBAIX  
Docteur VERHAEGHE  
Remède, tous les jours  
Non opéré, mais guéri

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00;
Autres départements.....	3 mois, 25.00;	6 mois, 45.00;	1 an, 80.00;
Belgique.....	3 mois, 25.00;	6 mois, 45.00;	1 an, 80.00;
Union Postale Tarif A.....	3 mois, 25.00;	6 mois, 45.00;	1 an, 80.00;
Tarif B.....	3 mois, 25.00;	6 mois, 45.00;	1 an, 80.00;

ANNONCES.....

REDACTION.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 9.59 et 19.06. Int. 6.
TOURCOING.....	22, rue Carnot. Tél. 27.
LILLE.....	3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS.....	13, boulevard de la Chapelle. Tél. Louvre 09.48.
MOUScron.....	105, rue de la Station. Tél. 5.44.

**LA CONCURRENCE TERRASSÉE**  
RABAIS CONSIDERABLES  
**AU SOLDEUR**  
Palais de la Chaussure  
33, Rue Pierre-Motte, 33  
ROUBAIX

## Vatican et Quirinal

Si les catholiques doivent déplorer le conflit qui s'est élevé entre le Vatican et le Quirinal, ils auraient tort de s'en effrayer. L'Eglise en a vu bien d'autres, et on peut être certain que le dernier mot lui restera. Elle a triomphé, depuis sa fondation, de difficultés autrement sérieuses, rien qu'en opposant aux prétentions illégitimes des puissants de la terre, aux erreurs et aux violences, le front inviolé de ses principes et de ses dogmes. Cette fois-ci encore, le fascisme, cor-me toute les dictatures qui ont voulu empiéter sur le domaine religieux, sous un prétexte quelconque, se heurtera à la pierre contre laquelle aucune force humaine ne peut prévaloir.

Pour « standardiser » la jeunesse italienne et chercher à réaliser ainsi cette unité physique et morale qui est la grande pensée de son gouvernement, M. Mussolini enlève à l'Eglise l'éducation directe des jeunes gens et des jeunes filles, qui recevront désormais une formation exclusivement fasciste. Comment s'étonner si la Papauté refuse de renoncer au droit reconnu par le traité de Latran, d'instruire l'esprit et la conscience de l'enfant? Il lui faudrait du même coup renoncer à ses prérogatives les plus sacrées et à sa mission divine.

Après la reconnaissance officielle de la religion catholique et les marques respectueuses d'une protection effective, le « duc » manque de logique en entrant aujourd'hui dans une voie qui conduit fatalement au schisme et à la persécution. Le maximum italien, autrement dit ouvertement anticatholique, et que le régime actuel a relégué dans le quatrième appartement, prendrait de la sorte une revanche aussi éclatante qu'inattendue.

Les incidents qui se sont déroulés dans toute l'Italie depuis trois à quatre semaines sont profondément regrettables. Ils montrent que l'opposition d'un certain nombre de catholiques est plus grave encore qu'on ne l'avait soupçonné. Ils justifient les craintes de ceux qui croient voir dans les directives qui suivent les « chemises noires » de liges et dangereuses erreurs doctrinales. Le maximum italien, certes, n'a pas essayé tous les moyens de persuasion, et c'est pourquoi Pie XI observe vis-à-vis de Mussolini une patience qui, loin d'être une faiblesse, comme d'aucuns voudraient le faire penser, est la grande force de celui qui détient la vérité éternelle. On peut être certain d'ailleurs que le Pape ne laissera proscrire pour aucun avantage matériel, une seule des libertés essentielles du catholicisme.

Le fascisme est un système de gouvernement qui — de ce côté des Alpes, tout au moins — on a le droit de s'en vanter de critiquer, mais qui, transformé en religion d'Etat, verserait très vite dans le ridicule. On sait très bien ce que l'attitude bienveillante du Quirinal vis-à-vis du Vatican a rapporté jadis au régime instauré par Mussolini en sympathies et en force. Il est plus facile encore de supporter les chances de faiblesse et de désagrégation contenues dans les mesures dictées par le Quirinal, que de méditer avec profit ce conseil que Louis-Philippe donnait à l'un de ses ministres, voltairien: « Il ne faut jamais mettre le doigt dans les affaires de l'Eglise; il y reste ».

LOUIS DARTOIS.

## Les membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie reçus par M. Paul Doumer

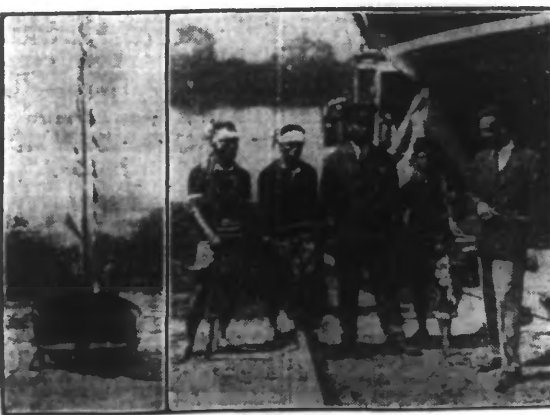
Paris, 5 juin. — Une délégation des membres de la Légion d'honneur, décorés au péril de leur vie, a été reçue par M. Paul Doumer.

Le général Cordoumier, vice-président de l'Association, a exprimé au nouveau président de la République les félicitations respectueuses des légionnaires décorés au péril de leur vie, le souvenir ému qu'ils gardent de ses fils morts pour la France et l'espoir qu'ils ont, grâce à son patriotisme éclairé, de les soutenir dans la défense du prestige de notre ordre national dont il va devenir le chef souverain.

## LE GÉNÉRAL DEBENEY CITOYEN DE MONTDIDIER

Le Conseil municipal de Montdidier a désigné, sur la proposition du maire, le titre de citoyen de Montdidier au général Debenev, libérateur de cette ville en 1918.

## La « Blanche Fille du Soleil »



Le nouveau voilier d'Alain Gerbault (à gauche) a été lancé aux chantiers de constructions navales à Sartreville. La « Blanche Fille du Soleil », c'est le nom du bateau qui succède au « Fire Crest », mesure 10 m. 20 de long et 3 mètres de large, avec 1 m. 32 de tirant d'eau. (Ph. Kerstons.)

À droite: ALAIN GERBULT ET SES CANOQUES.

## BILLET PARISIEN SOLIDARITÉ EUROPÉENNE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 5 JUIN (MIXTIC.)

La Chambre a consacré l'après-midi aux interpellations sur la restauration financière et économique de l'Europe. M. Gignoux, très documenté sur ces questions complexes qui touchent à des intérêts si multiples que leurs solutions ne peuvent jamais être que des compromis, attirait l'attention du Gouvernement sur le danger d'une politique de coopération financière qui méconnaîtrait certains principes de prudence.

C'est l'orateur, nous ne devons pas être absents d'une entreprise de restauration économique internationale. Nous sommes, au contraire, y participer; mais en accordant des ouvertures de crédit, nous devons être sûrs que les capitaux français ne seront pas détournés de leurs buts. Les risques entre tous les pays participant à une souscription internationale devraient, notamment, être également répartis.

Après les observations présentées par M. Margaine, qui estime que le memorandum français touchant la coopération économique a été mal accueilli à Genève, M. Flaudin, ministre des Finances, et M. François-Poncet, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale, ont répondu aux interpellateurs. Leurs déclarations peuvent se résumer en ces mots: « Le but de la politique française en matière économique est de restaurer la confiance, fondement même des transactions commerciales ». Cette confiance, nous ne pouvons travailler à son rétablissement qu'en participant dans la mesure même de nos disponibilités financières aux opérations de sauvetage économique nécessitées par l'état précaire de plusieurs pays européens.

M. Flaudin a montré que tout ce qui menace la paix en détruisant la confiance, agit du même coup les sources de richesse et plonge le monde dans le chômage et la misère. Toute entreprise économique internationale implique que une politique de coopération entre tous les peuples de bonne volonté. Le secret de la restauration économique de l'Europe réside donc dans une solidarité mieux comprise des peuples.

C'est aux mêmes conclusions qu'est arrivé M. François-Poncet qui estime, contrairement à l'affirmation de M. Margaine, que le memorandum français a été bien accueilli à Genève. Comme M. Flaudin, M. François-Poncet attend beaucoup de l'organisation de l'Europe et croit, comme lui, que le monde ne se rétablira économiquement que par la confiance et la solidarité.

## M. Landry a rendu compte au Conseil des ministres des négociations relatives au conflit des textiles

Paris, 5 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

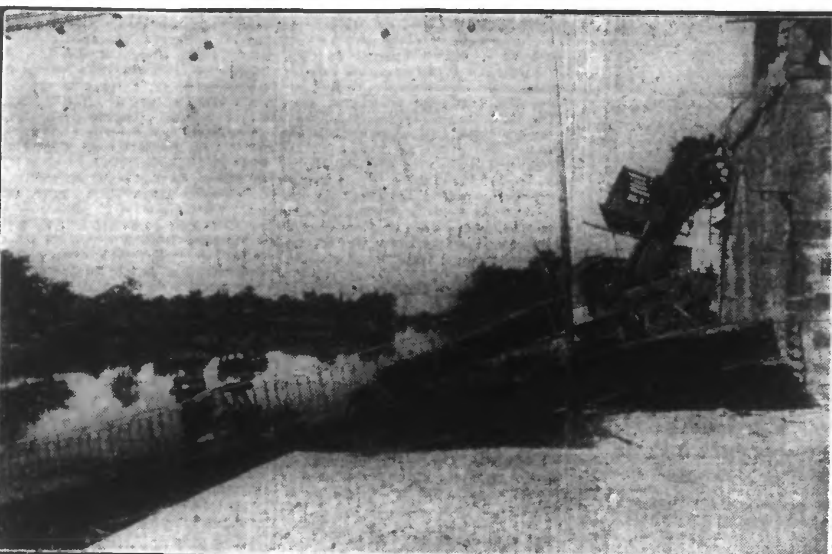
M. Briand a fait un exposé de la situation extérieure. M. Maginot a soumis à la signature du président de la République un décret nommant le général Dosse, commandant de la 27<sup>e</sup> division d'infanterie, au commandement de la 16<sup>e</sup> région, à Montpellier.

M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, a informé le Conseil du succès de l'Exposition coloniale, qui a déjà enregistré, en trois semaines, plus de trois millions et demi de visiteurs.

M. Landry, ministre du Travail, a rendu compte du dernier état des négociations relatives au conflit des textiles. M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, a fait approuver un projet de loi grâce auquel pourra être réalisé, en même temps que la création d'un contrôle, un nouvel aménagement des services des pensions, de nature à améliorer leur fonctionnement.

Enfin, M. Landry a fait connaître au Conseil que le nombre des chômeurs secourus était en décroissance.

## La catastrophe de Saint-Denis-de-Pile ON DÉGAGE PLUSIEURS CADAVRES



Voici la partie du tablier qui repose sur la berge et sur laquelle se trouvent encore plusieurs camions lourdement chargés qui, toutefois, accrochés les uns aux autres, n'ont pas roulé dans la rivière. (W.W.P.)

St-Denis-de-Pile, 5 juin. — La malice a été consacrée aux travaux préliminaires de dégagement du lit de la rivière. On est parvenu d'abord à retirer un des huit camions enfouis sous les eaux. Au moment où la barge en action sur les lieux de la catastrophe retirait de la rivière un deuxième camion, le corps d'une des victimes est apparu sur les flots, mais bientôt

il a coulé de nouveau, malgré les efforts des maritimes. Peu après, dégagé sans doute par l'enlèvement de quelques débris, un deuxième cadavre est parti à la dérive, mais on a pu le saisir avec des gaffes et le ramener sur la rive. Il s'agit du corps de M. Chagne, de La Réole. Le nombre des morts actuellement retrouvés est de trois.

Les deux cadavres retirés de l'Isle ont pu être identifiés. Il s'agit de MM. Roger Lagrave habitant L'Hourne, marié et père d'un enfant qui a été reconnu par sa femme et de Pierre Desage, demeurant à St-Christophe-de-Chalais. Ce dernier a été reconnu par sa mère et par ses sœurs.

A 17 h. 40, un nouveau cadavre a été retiré, c'est celui de M. Thueray Joxers, habitant La Gorp (Gironde).

## Le désaccord entre dirigeants socialistes sur la question de la défense nationale

MM. Renaudel, Paul-Boncour, Alex. Varenne et vingt-trois de leurs amis protestent contre les décisions du Congrès de Tours

« La motion Paul Faure-Lebas, disent-ils, nous isole du pays »

La Vie socialiste, revue dirigée par M. Pierre Renaudel, publie une déclaration d'un certain nombre d'élus socialistes, comme suit aux décisions du Congrès de Tours. Voici les principaux passages de cette déclaration, qui est signée de vingt-trois élus, députés ou sénateurs:

Le Congrès de Tours, ayant à préciser la position du parti sur la « défense nationale, le désarmement et la paix », a été amené à donner la majorité à une motion Paul Faure-Zyromski-Lebas. Cette motion nous soumet à la reconnaissance, celle-ci affirme contre les négateurs de la défense nationale la légitimité de maintenir l'indépendance du pays et elle laisse par conséquent l'obligation de sa défense entière en cas d'agression.

Mais, en contestant aux socialistes, tant que durera le régime capitaliste, le droit de préparer cette défense, d'en contrôler l'organisation et de la conduire de nos idées, elle nous conduit à laisser ce soin aux forces de réaction intérieure et de guerre. Elle nous isole de l'ensemble d'un pays résolu à la paix, mais soulevé des éventualités que peuvent les impérialistes gouvernements d'impérialisme et de dictature.

Cette décision est grave et peut avoir une vive répercussion sur l'opinion publique. Sur ce problème central, nous respectons les engagements que nous avons pris devant le corps électoral, en plein accord avec ce qui était, en 1928, le programme du parti.

Nous voulons cependant espérer que les militants comprennent qu'il y a renouveau de l'hérissement et des survivances du bochevisme dont le parti s'est séparé, ne saurait être des éléments nouveaux et sains de pensée. Nous nous sommes résolus à nous séparer, de nos amis, sans actes d'indiscipline motiles, contre une politique que nous n'approuvons pas.

Le socialisme français, sans rien renier à son idéal d'action internationale, se doit de redevenir lui-même et d'affirmer sa volonté de sauvegarder sans détour l'indépendance nationale de la France comme des autres nations, dans l'intérêt même de la paix.

Nous ne voulons pas méconnaître les atténuations que, dans un souci d'unité, on a sans doute voulu apporter par la lecture d'une déclaration unaniment approuvée au Congrès. L'emploi de formules réductibles dans leur équilibre et plus encore peut-être l'abandon de la conception des milices et par conséquent du service obligatoire à court terme risquent d'autant plus de troubler l'opinion du parti lui-même que ces formules n'avaient pas été dans la résolution que Paul Faure et ses amis avaient pris soin de préparer et de soumettre aux fédérations pour obtenir par mandats impératifs une majorité de confiance.

Cette méthode et ces résultats créent notre inquiétude. Nous le disons loyalement avant que tous les effets en soient produits et pour qu'on y remédie dans l'intérêt du parti, du pays, de la paix, qui sont à nos yeux inséparables.

Signé: Aury, Barthe, Bernard, Ferron, Galvet, Camboisvies, Carmagnolle, Chastenet, Chommeton, Dhérémont, Fanchette, Fournier, Froy, Gélis, Hymans, Lafaye, Lebrat, Marquet, Paul-Boncour, Ramadier, P. Renaudel, Auguste Reynaud, Sizaire, Tasso, Tricotcaud et Al. Varenne.

## L'aviatrice Lena Bernstein brise son appareil sur un tas de cailloux et est blessée



M<sup>lle</sup> LENA BERNSTEIN (Ph. Kerstons.)

Istres, 5 juin. — Ce matin, à 4 h. 55, en prenant le départ en vue de tenter de battre le record de distance en ligne droite, l'aviatrice Lena Bernstein a été victime d'un accident.

L'avion roulait sur la piste de ciment lorsque ayant déjà parcouru cent mètres, il se trouva déporté hors de la piste et roula sur le sol caillouteux. L'aviatrice ne put éviter un tas de cailloux qui arrêta net l'appareil et le fit capoter. Le moteur, détaché de l'avion, sauta à une quinzaine de mètres; M<sup>lle</sup> Lena Bernstein fut projetée sur le sol, à cinq mètres.

Les quelques témoins de l'accident se précipitèrent; l'aviatrice avait une cheville fracturée, la lèvre fendue et de nombreuses contusions.

Elle sera transportée cet après-midi, dans un hôpital de Marseille.

En route vers le million MARSEILLE COMPTE PLUS DE 800.000 HABITANTS

Marseille, 5 juin. — Le chiffre officiel de la population marseillaise est connu depuis aujourd'hui. Il est de 803.226 habitants.

Le fameux aviateur Scott, venant d'Australie, est arrivé à l'aérodrome de Lympan, Scott a, par ce dernier vol, battu le record de durée des vols Angleterre-Australie et Australie-Angleterre.

## Une audience émouvante au procès de Montpellier Le Dr Laget est accusé d'empoisonnement par sa sœur, sa mère et son beau-frère

ACCABLÉ PAR CES DÉPOSITIONS, L'ACCUSÉ NE TROUVE PLUS RIEN A DIRE

Montpellier, 5 juin. — Il y a plus de monde qu'à l'audience. Le public debout a envahi toutes les places vacantes et c'est dans une atmosphère étouffante que s'ouvre cette quatrième audience.

Celle-ci s'annonce, en effet, comme une audience décisive où trois des plus importants témoins doivent être entendus.

En sanglotant, M<sup>lle</sup> Laget accuse son frère

Voici M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget. C'est une belle femme brune, très nerveuse, que l'on fait asseoir tout de suite sur un fauteuil.

Le président pose des questions auxquelles M<sup>lle</sup> Laget répond par oui ou non.

Le président. — Vous avez mangé du vol-au-vent, de la bûche de Noël et vous vous êtes sentie malade. Vous avez bu de la Chartreuse. Vous vous

êtes couchée, vous êtes prise de vomissements dans la nuit. C'est votre mère ou votre frère qui vous a apporté une tasse de verveine.

Tout d'un coup M<sup>lle</sup> Laget cache son visage crispé dans ses mains et pleure: « J'ai vomit, j'ai été malade, à partir du 27 décembre, le docteur n'avait dit que ça me passerait, ça ne me passait pas. Tout était amer, je vomissais tous les matins; on me donnait des infusions de camomille et d'armoise. C'était mon frère qui me les donnait » (Nouveaux sanglots).

Péniblement, le témoin qui est assis de biais sur son fauteuil dans une pièce de paralytique cherche à se tourner. On remarque sa main droite aux doigts déformés et un visage angélique. Il y a une grande ressemblance physique entre le frère et la sœur qui s'écroule en pleurant.

« J'ai pensé que j'étais empoisonnée; j'avais des taches comme Suzanne, je remissais comme elle et j'ai compris que j'allais mourir comme elle. (Mouvement). Alors, continue Marie-Louise Laget, j'ai dit à ma mère: il m'a empoisonnée comme il a empoisonné Suzanne et Sarah.

« Quand je me suis trouvée à la clinique, ce que l'on me donnait à manger n'avait plus ce goût d'amer-tasse des aliments de la maison ».

Le président Maucauvain insiste: « A M. Lebourcier vous avez dit: c'est lui qui était celui que vous voulez désigner? »

« Lui, c'est mon frère déclare enfin Marie-Louise Laget dans un sanglot éperdu. (Sensation).

Le docteur Youleu qui a soigné M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget s'approche d'elle, l'examine et demande au président une courte suspension d'audience.

Elle est très fatiguée, dit-il. Un peu d'air lui fera du bien.

A la reprise on reprend l'audition de M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget qui, s'appuyant sur une canne, reprend sa place à la barre. Elle paraît beaucoup plus calme, elle ne tremble plus et répond maintenant d'une voix assurée.

Sur Sarah et sa maladie M<sup>lle</sup> Laget sait peu de choses; mais Suzanne pendant sa maladie répétait: « Je fais comme Sarah, ajoute M<sup>lle</sup> Laget et maintenant je vais mieux, c'est vrai. Mon état s'est amélioré. J'ai les oreilles paralysées; aucune sensibilité dans les mains, c'est à peine si je peux saisir quelque chose avec mes doigts ».

Le témoin se met à pleurer et gémit soudain lorsque son frère, à la demande du Président, se lève. Elle tourne la tête et se refuse à le regarder. Elle répète: « Oui, il a dit devant moi que la mort de Suzanne arrangeait bien des choses. Mais à ce moment, Laget qui paraissait renoncer à parler se lève et s'adressant à sa sœur il l'interpellé d'une voix brisée.

(Lire la suite page 3)

## M. Langeron, préfet du Nord, invite les délégations patronale et ouvrières à venir s'entretenir avec lui

Ces entretiens auront probablement lieu lundi

M. Langeron, préfet du Nord, a exprimé à la Commission intersyndicale patronale de Roubaix-Tourcoing, ainsi qu'aux Syndicats ouvriers confédérés et libres, le désir de s'entretenir avec leurs délégations respectives.

Ces entretiens auront lieu à la Préfecture, vraisemblablement lundi prochain.

Les espoirs que l'on croyait voir se réaliser au cours de la troisième semaine de grève du textile, semblent devoir se reporter sur la quatrième.

Ces espoirs, une heureuse nouvelle les appuie: M. Langeron, préfet du Nord, dont on ignore pas l'intelligente activité tant après des uns que des autres, a exprimé le désir de s'entretenir en son cabinet, vraisemblablement lundi, avec les délégués patronaux et ouvriers.

Souhaitons que ces entretiens aient une influence décisive sur la marche du conflit.

Nul doute que le ministre qui en connaîtra les conclusions n'ait la voie plus libre pour amener les uns et les autres sur le terrain de la conciliation, où seront ménagés les intérêts de tous.

Une solution équitable et prompt est

« Lui, c'est mon frère... »

« Quand je me suis trouvée à la clinique, ce que l'on me donnait à manger n'avait plus ce goût d'amer-tasse des aliments de la maison ».

Le président Maucauvain insiste: « A M. Lebourcier vous avez dit: c'est lui qui était celui que vous voulez désigner? »

« Lui, c'est mon frère déclare enfin Marie-Louise Laget dans un sanglot éperdu. (Sensation).

Le docteur Youleu qui a soigné M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget s'approche d'elle, l'examine et demande au président une courte suspension d'audience.

Elle est très fatiguée, dit-il. Un peu d'air lui fera du bien.

A la reprise on reprend l'audition de M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget qui, s'appuyant sur une canne, reprend sa place à la barre. Elle paraît beaucoup plus calme, elle ne tremble plus et répond maintenant d'une voix assurée.

Sur Sarah et sa maladie M<sup>lle</sup> Laget sait peu de choses; mais Suzanne pendant sa maladie répétait: « Je fais comme Sarah, ajoute M<sup>lle</sup> Laget et maintenant je vais mieux, c'est vrai. Mon état s'est amélioré. J'ai les oreilles paralysées; aucune sensibilité dans les mains, c'est à peine si je peux saisir quelque chose avec mes doigts ».

Le témoin se met à pleurer et gémit soudain lorsque son frère, à la demande du Président, se lève. Elle tourne la tête et se refuse à le regarder. Elle répète: « Oui, il a dit devant moi que la mort de Suzanne arrangeait bien des choses. Mais à ce moment, Laget qui paraissait renoncer à parler se lève et s'adressant à sa sœur il l'interpellé d'une voix brisée.

(Lire la suite page 3)

## M. Langeron, préfet du Nord, invite les délégations patronale et ouvrières à venir s'entretenir avec lui

Ces entretiens auront probablement lieu lundi

M. Langeron, préfet du Nord, a exprimé à la Commission intersyndicale patronale de Roubaix-Tourcoing, ainsi qu'aux Syndicats ouvriers confédérés et libres, le désir de s'entretenir avec leurs délégations respectives.

Ces entretiens auront lieu à la Préfecture, vraisemblablement lundi prochain.

Les espoirs que l'on croyait voir se réaliser au cours de la troisième semaine de grève du textile, semblent devoir se reporter sur la quatrième.

Ces espoirs, une heureuse nouvelle les appuie: M. Langeron, préfet du Nord, dont on ignore pas l'intelligente activité tant après des uns que des autres, a exprimé le désir de s'entretenir en son cabinet, vraisemblablement lundi, avec les délégués patronaux et ouvriers.

Souhaitons que ces entretiens aient une influence décisive sur la marche du conflit.

Nul doute que le ministre qui en connaîtra les conclusions n'ait la voie plus libre pour amener les uns et les autres sur le terrain de la conciliation, où seront ménagés les intérêts de tous.

Une solution équitable et prompt est

« Lui, c'est mon frère... »

« Quand je me suis trouvée à la clinique, ce que l'on me donnait à manger n'avait plus ce goût d'amer-tasse des aliments de la maison ».

Le président Maucauvain insiste: « A M. Lebourcier vous avez dit: c'est lui qui était celui que vous voulez désigner? »

« Lui, c'est mon frère déclare enfin Marie-Louise Laget dans un sanglot éperdu. (Sensation).

Le docteur Youleu qui a soigné M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget s'approche d'elle, l'examine et demande au président une courte suspension d'audience.

Elle est très fatiguée, dit-il. Un peu d'air lui fera du bien.

A la reprise on reprend l'audition de M<sup>lle</sup> Marie-Louise Laget qui, s'appuyant sur une canne, reprend sa place à la barre. Elle paraît beaucoup plus calme, elle ne tremble plus et répond maintenant d'une voix assurée.

Sur Sarah et sa maladie M<sup>lle</sup> Laget sait peu de choses; mais Suzanne pendant sa maladie répétait: « Je fais comme Sarah, ajoute M<sup>lle</sup> Laget et maintenant je vais mieux, c'est vrai. Mon état s'est amélioré. J'ai les oreilles paralysées; aucune sensibilité dans les mains, c'est à peine si je peux saisir quelque chose avec mes doigts ».

Le témoin se met à pleurer et gémit soudain lorsque son frère, à la demande du Président, se lève. Elle tourne la tête et se refuse à le regarder. Elle répète: « Oui, il a dit devant moi que la mort de Suzanne arrangeait bien des choses. Mais à ce moment, Laget qui paraissait renoncer à parler se lève et s'adressant à sa sœur il l'interpellé d'une voix brisée.

(Lire la suite page 3)



Le rassemblement des syndiqués unitaires sur la plage de la Gare, à Roubaix (Ph. J. de Sta.)